

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit**Nom du produit** Cal-Brite +**Autres moyens d'identification****Code du produit** 4133-01 4133-08**Synonymes** Aucun**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Nom de l'entreprise** Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO 63043
(800) 554-5499
<http://www.nucalgon.com/>**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Non classé
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Aspect** Transparent Rose**État physique** Liquide**Odeur** Nil**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**Autres informations**

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Fluorosilicic Acid	16961-83-4	3-7	*
Glycolic Acid	79-14-1	1-5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Ingestion

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser avec une ventilation locale. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit

sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	TWA: 2.5 mg/m ³ F	TWA: 2.5 mg/m ³ F (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³	IDLH: 250 mg/m ³ F TWA: 2.5 mg/m ³ F

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Portez un écran facial s'il y a risque d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
- Hygiène générale** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Transparent Rose
Couleur Rose
Odeur Nil
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	<2	
Densité	1.080	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure	Aucun renseignement disponible	

d'inflammabilité:	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Remplir
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Densité lbs/gal	9.00
Teneur en COV (%)	Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. De respirer les vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire et l'inflammation. La respiration de brouillard ou de liquide peut provoquer des brûlures aux voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Corrosif. Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Corrosif. Contactez avec la peau peut provoquer l'irritation sévère et brûle.
Ingestion	Ne pas goûter ou ingérer. L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguës des muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	= 430 mg/kg (Rat)	-	= 1.11 mg/L (Rat) 1 h
Glycolic Acid 79-14-1	= 1950 mg/kg (Rat)	-	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h

Données sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucun renseignement disponible.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Corrosivité	Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Éviter une exposition répétée.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5,530.00
ETAmél (cutané)	36,667.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	128.60

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

3% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	-	65: 96 h <i>Poecilia reticulata</i> mg/L LC50 static 28.7: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	-
Glycolic Acid 79-14-1	-	5000: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static	-
Editronic Acid (Phosphonic Acid) 2809-21-4	-	868: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 360: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static	527: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Phosphonic Acid 13598-36-2	-	6980 - 9784: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static	-

Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycolic Acid 79-14-1	-1.11

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	Toxic Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément à la norme CFR 173.154 (b) (2), ce produit peut être livré en quantité limitée s'il est emballé avec une capacité nette maximale de 5,0 L (1,3 gallon) pour les liquides et ne doit pas dépasser 30 kg 966 livres).

DOT

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a.
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Dispositions particulières IB3, T7, TP1, TP28
 Désignation UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III
 Numéro du guide des mesures d'urgence 154

TMD

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a.
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III
 Désignation UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
 LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé Oui
 Danger chronique pour la santé No
 Risque d'incendie No
 Risque de décompression soudaine No
 Danger de réaction No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund

Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	X	X	-
Phosphonic Acid 13598-36-2	X	-	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle C
HMIS	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Date d'émission 10-oct.-2018

Date de révision 03-mai-2018

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique